

38 POU R

l'éducation, l'enseignement, la recherche, la culture

Bulletin n°120 de septembre 2023 - Prix : 0,50€ (abonn. 2,5 €)

Bulletin trimestriel - Section de l'Isère de la Fédération Syndicale Unitaire

FSU-ISÈRE ■ Bourse du Travail ■ 32, av. de l'Europe ■ 38030 GRENOBLE CEDEX 2

Éditorial

Bien difficile de démarrer cette année scolaire* !

D'abord, parce que dès cette année, des collègues vont devoir rallonger de quelques mois leur carrière pourtant démarrée avec la perspective de s'arrêter à 60 ans ! Le passage en force est tellement appuyé que les services administratifs ne parviennent pas à informer dans des délais décentes des conséquences de la réforme scélérate. À nous de faire en sorte que le coût politique de cet entêtement soit irréparable pour la Macronie. Les huées du stade de France sont un nouveau signal de la détestation profonde qu'inspire la politique présidentielle.

Ensuite, parce que le travail de sape contre les Services Publics continue de miner les conditions de travail, mais aussi la confiance de la population dans le contrat républicain en général. Cet angle d'analyse peut proposer des hypothèses et des issues par le haut, aux récentes révoltes urbaines provoquées par les violences policières récurrentes qui touchent particulièrement les classes populaires.

Alors que les plus riches profitent des allègements d'impôts et des baisses de charge, de grandes entreprises, pratiquent de plus en plus ouvertement un séparatisme social et écologique et l'État se désengage de ses missions fondamentales. Les paravents communicationnels (haro sur les migrant.es, focus sur les tenues à l'école, panier « anti inflation », flyer auto-promotionnel à distribuer aux parents d'élèves, etc.) complaisamment relayés par les médias mainstream ne suffisent pas à masquer les besoins profonds : réduire les inégalités accentuées par l'inflation, repenser notre société face aux crises environnementales, faire face aux risques fascistes et racistes de l'extrême droite, et surtout proposer un futur désirable et sensé.

Dans l'Éducation nationale, le changement de ministre ne va pas permettre de reconstituer le vivier d'enseignant-es, d'abandonner cette machine à diviser qu'est le Pacte, ou de déployer les moyens nécessaires pour inclure décemment tou-ttes les élèves (qu'elles ou qu'ils soient porteurs de handicap, issu-es de milieux défavorisés, ou encore plus habiles à développer des compétences techniques ou professionnelles spécialisées qu'abstraites et généralistes).

Rien à attendre du 2^{ème} quinquennat Macron, mais tout à espérer d'un renforcement de la syndicalisation, des actions collectives et unitaires, et de la colère légitime de celles et ceux qui ne se contentent pas de l'ordre actuel. **La FSU y contribuera donc dès le 13 octobre à l'appel de l'intersyndicale, par une grève qui en appellera d'autres.**

Ça y est, on est rentré-es...

David Sujobert, secrétaire départemental adjoint

* et ce n'est pas notre secrétaire départemental qui me contredira, bon rétablissement à lui !



GRENOBLE CTC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

DÉPOSÉ 29/09/2023

Mardi 3 octobre 2023

« Sous le vernis, encore et toujours de la précarité »

Journée de mobilisation des AESH, appel à l'initiative d'une large intersyndicale nationale

Vendredi 13 octobre 2023

« Contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes »

Journée de mobilisation européenne, appel à la grève et à manifestation (Grenoble, Roussillon, St Marcellin, Vienne, Voiron...)

Mardi 14 novembre 2023,

Stage « Protection sociale complémentaire »

de 9h à 17h

à la Bourse du Travail de Grenoble

Lundi 18 décembre 2023

Stage « Égalité femmes/hommes »

de 9h à 17h

à la Bourse du Travail de Grenoble



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Sommaire

- Éditorial p 1
- Occupations d'écoles et défense des élèves migrant·es p 2
- Rapport sur le devenir de la médecine scolaire p 2
- L'actualité des lycées professionnels p 3
- 13 octobre : mobilisation pour le progrès social p 4
- Groupe égalité femme-homme de la FSU 38 p 4

Occupations d'écoles et défense des élèves migrant·es : des victoires encourageantes, des luttes plus que jamais urgentes.

L'année 2022-2023 aura été, à Grenoble, celle de la multiplication des mises à l'abri de familles sans-toit dans des écoles, par des parents et des collègues. Ce sont ainsi 10 écoles qui ont été « occupées » sous diverses formes, et 18 familles qui ont été abritées, soutenues... Et finalement hébergées par les pouvoirs publics, mairie, CCAS, préfecture. Une vraie victoire de la solidarité et de la mobilisation collective. Mais une victoire qui ne règle pas les problèmes de fond : le désengagement délibéré de l'État quant à l'hébergement d'urgence, des politiques racistes visant à exclure des droits certain-es de nos élèves et leur famille migrante et à les précariser au maximum, une acceptation de plus en plus généralisée de la part des institutions de situations inhumaines frappant notamment les enfants. Selon l'Unicef, plus de 2 200 enfants dormaient dehors à cette rentrée, chiffre très en deçà de la réalité car ne prenant en compte que les familles appelant encore le 115 (numéro d'hébergement d'urgence). Rien que sur l'agglomération grenobloise, ce sont en fait près de 200 enfants qui seraient à la rue ou dans des abris d'extrême précarité (voitures, squats, etc).

Il est de notre responsabilité syndicale et professionnelle de refuser cet état de fait mais aussi d'exiger les moyens pour accueillir ces élèves souvent non francophones à l'école : la baisse des moyens attribués en Isère aux dispositifs UPE2A est en ce sens inacceptable. Le droit à un toit et à une scolarité dans des conditions dignes ne sont pas négociables. En priver certain-es, c'est abolir leur universalité, c'est un recul fondamental. Pour ces raisons, la FSU est engagée depuis des années dans l'intersyndicale « enfants migrant·es, à l'école ! » avec la CGT, la CNT et Sud éducation. Avec la FCPE, le DAL, le Resf, nous appelons à continuer ce mouvement de mise à l'abri et de soutien des familles. Le « toitoriel », sur les occupations d'écoles (<https://www.eleves-sans-toit.fr/ressources/le-toitoriel>) est un outil pour y aider, ainsi que les documents du Réseau Éducation Sans Frontière qui doivent être popularisés (<https://reseau-resf.fr/Outils-pour-une-rentree-solidaire>). Cette année encore, un stage intersyndical sur ces thèmes aura lieu au printemps. **Plus que jamais, pour tou·tes nos élèves : un toit, une école, des papiers !**

Thibaut Michoux



Rapport sur le devenir de la médecine scolaire

Le SNICS-FSU a lu le rapport sur le devenir de la médecine scolaire rédigé par deux inspecteurs de l'IGESR (Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche) et une inspectrice de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires sociales).

Les grandes lignes de ce rapport sont très éloignées de nos ambitions pour la profession infirmière...

Si ces inspecteurs ne préconisent pas une décentralisation aux départements dans un premier temps, ils ne l'excluent cependant pas à moyen terme ! Ils estiment qu'elle « s'inscrirait dans une certaine continuité et induirait une forte cohérence avec la PMI pour le suivi des enfants ».

Au travers de 12 recommandations, c'est tout le détricotage de la politique éducative, sociale et de santé qui est envisagé, ainsi que la place des professionnels qui y concourent au sein des équipes éducatives. Cette politique, tout comme les missions des différents professionnels, n'a jamais été vraiment impulsée, ce que le SNICS-FSU dénonce depuis longtemps.

Il faudra, collectivement, contrer ces attaques de délocalisation des personnels de santé parce que la

réponse aux besoins des élèves est sur l'un de leurs lieux de vie (l'école), au service de leur réussite scolaire. Il est primordial d'avoir des infirmier·es conseiller·es en santé spécialisé·es et reconnu·es auprès des élèves.

L'objectif des collectivités se limite à la santé publique pure : les infirmier·es feraient des bilans et des détections précoces mais plus de suivi ni d'accompagnement au soin. Il ne faudrait pas devenir des détecteurs·rices de difficultés sans pouvoir y remédier.

Pour rappel, nous avons déjà mené ce combat en 1993, 2001, 2003, 2019, 2021... Parce qu'il est juste, nous le mènerons ensemble en 2023 !

ACCÈS INCONDITIONNEL À LA CONSULTATION INFIRMIÈRE POUR TOU·TES LES ÉLÈVES

La santé scolaire est en enjeu, avec la priorité que les professionnels de santé restent dans les écoles, collèges, lycées au plus près des élèves ! Le sens de notre recrutement est la réussite scolaire, c'est donc l'établissement, le cœur du réacteur, avec des équipes pluri-professionnelles complètes.

Bureau du SNICS/FSU

L'actualité des lycées professionnels : liens entre la réforme Grandjean et le Pacte. Quel avenir pour les lycées professionnels ?

C'est dans un contexte d'inflation et de déclasserement salarial majeur que le ministère, refusant clairement d'augmenter sans contrepartie tous les personnels, a inventé le pacte enseignant. Malgré toutes les études prouvant des conditions de travail toujours plus dégradées, il utilise l'alibi financier pour imposer des missions supplémentaires. Le pacte LP est évidemment critiquable de ce point de vue, mais il poursuit un objectif encore plus pervers et dangereux et présente des dangers avérés plus immédiats pour nos métiers et nos statuts. Sur les 15 briques éligibles aux PLP, 11 servent directement à déployer la réforme de C. Grandjean, pourtant contestée par l'ensemble des personnels. Ce pacte, bras armé de la réforme, va progressivement transformer nos lycées pros en centre d'insertion à l'emploi, les jeunes étant dorénavant pensés comme une main d'œuvre immédiatement mobilisable et non plus comme des élèves en formation, quand, dans le même temps, des milliers de postes seront supprimés et des lycées pros risquent de fermer. Le métier de PLP peut basculer très vite vers celui d'agent-es d'insertion avec inéluctablement des conditions de travail dégradées et des salaires moindres. S'engager à prendre les briques du pacte LP revient en réalité à collaborer avec le ministère pour modifier en profondeur nos métiers, participer à la suppression de filières, entraver les poursuites d'études des jeunes et développer l'apprentissage.

Avant de partir en congés d'été, les explications données par la FSU sur les conséquences du pacte ont convaincu la plupart des collègues. Mais depuis la sécabilité du pacte LP en juin et les conditions difficiles de rentrée et des mois à venir, personne ne sait de façon certaine combien de collègues vont s'engager dans ce pacte.

Voilà les 11 missions liées à l'application de la réforme des lycées :

1- Permettre aux jeunes une ouverture et un épanouissement à travers un choix d'activités optionnelles (codage, entrepreneuriat, LV2, art oratoire, philo...) : 24 h.

2- Intervenir auprès d'un petit groupe d'élèves selon les besoins et difficultés : 24 h.

3- Intervention dans le cadre de la découverte des métiers : 24 h.

4- Coordination du dispositif « découverte métier », au forfait.

5- Tutorer un groupe d'élèves au forfait.

6- Détecter les élèves en voie de décrochage et contribuer à leur prise en charge en lien avec les partenaires du lycée pro : 24 h

7- Intervenir dans les parcours de consolidation en STS (24 h) sur une période choisie par le-la chef-fe.

8- Enseigner dans les Certificats de spécialisation : 24 h.

9- Accompagner les jeunes en année de terminale avant, pendant, après le dispositif d'accompagnement personnalisé de Pôle emploi au forfait.

10- Accompagner après l'année de terminale des jeunes ni en emploi ni en formation (dispositif Ambition Emploi), au forfait.

11- Faire vivre le lien école/entreprise : accompagnement des tuteurs de stage. Participation au Bureau des entreprises (BDE), au forfait.

La FSU appelle les collègues PLP à réfléchir et à discuter en heures syndicales des conséquences, avant de s'engager dans le pacte.

7 RAISONS DE REFUSER LE PACTE LP :

Le Pacte LP est le bras armé de la réforme des lycées pros.

Le Pacte LP n'est pas une revalorisation.

Le Pacte LP augmente les inégalités femmes / hommes.

Le Pacte LP fragilise le statut pour, à termes, le détruire.

Le Pacte LP brise les collectifs de travail.

Le Pacte LP instaure des hiérarchies intermédiaires.

Le Pacte LP organise la baisse des moyens.

Bertrand Guillaud-Rollin



Fédération Syndicale Unitaire - Section de l'Isère ■ 38 POUR : bulletin édité par la section de l'Isère de la FSU

Adresse : Bourse du Travail - 32 av. de l'Europe - 38030 GRENOBLE CEDEX 2

Téléphone : 04 76 09 13 60 ■ Télécopie : 04 76 40 36 42 ■ Courrier électronique : fsu38@fsu.fr

Site : <http://sd38.fsu.fr> ■ Directeur de la publication : Serge PAILLARD

■ CPPAP 0925 S 07523 ■ ISSN 1259-1343 ■ Dépôt légal : 3ème trimestre 2023 ■ Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques de la FSU. Conformément à la loi du 8/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU.

APPEL INTERSYNDICAL 38

13 octobre : les organisations syndicales appellent à la mobilisation pour le progrès social

Après le passage en force de la réforme des retraites, le pouvoir d'achat et l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux sont toujours les revendications prioritaires pour le monde du travail. Face à une inflation record de 6 %, face au sexisme au travail et des salaires des hommes de 28.5 % supérieurs à ceux des femmes, battons-nous pour l'augmentation des salaires et la réduction du temps de travail. L'intersyndicale appelle à la grève et aux manifestations le vendredi 13 octobre **contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes !**

À nous de mettre la pression, par la mobilisation et par la grève, sur le patronat, les gouvernements et les parlementaires français-es... et européen-nes !

Des avantages fiscaux sont versés aux grandes entreprises au détriment des travailleurs et travailleuses : entre 150 et 200 milliards d'euros par an ! Cela ne peut plus durer.

Pourquoi le 13 octobre ?

À la rentrée 2023 seront discutés au Parlement les budgets des services publics et de la Sécurité sociale. Ces deux projets de loi sont soumis aux règles européennes d'austérité qui sont systématiquement appliquées en défaveur des travailleur-ses et des citoyen-nes.

Le budget de l'Union européenne sera également discuté au Parlement européen. Ce texte doit répondre aux aspirations des travailleur-ses d'Europe : la protection des plus fragiles, des hausses de salaires, et la taxation des bénéfices excédentaires réalisés par les grandes entreprises dans tous les pays de l'UE et des mesures de lutte contre l'enrichissement, pour la justice fiscale, sociale et environnementale.

Grenoble : 10h Gare arrivée Verdun

Roussillon : information à venir

Voiron : information à venir

St Marcellin : information à venir



Groupe égalité femme-homme de la FSU 38

La FSU, avec d'autres organisations de l'Éducation Nationale, s'est inscrite dans la journée mondiale pour l'avortement, le 28 septembre. Ces syndicats appellent à inscrire le droit à l'IVG dans la constitution et continuent de militer pour rendre accessible ce droit dans le monde. Il y a urgence à mettre en place des équipes pluridisciplinaires dans les établissements scolaires. Il y a urgence à renforcer le service public hospitalier pour accéder de manière égalitaire à ce droit.

Afin de poursuivre les luttes féministes, nous avons besoin de temps de discussion et de formation au sein de notre fédération. Contactez-nous pour être tenu-es au courant des réunions et des informations : fsu38@fsu.fr

Manon Peroz

